

**Séance du vendredi 31 mars 2023**

Date de la convocation: 16/03/2023

**Membres en exercice : 13**

*L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,*

**Présents : 11**

**Présents :** Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Antoine GENCE, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

**Votants : 13**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Représentés :** Aurore LEFEBVRE par Jérémy LABRUNIE, Serge POTEL par Alain PEYROU

**Secrétaire de séance :** Annelise MICHEL-GAGNAIRE

**DE\_2023\_16 - Objet : Vote du budget primitif 2023 - Lacapelle-Viescamp.**

Après reprise des résultats et des restes à réaliser 2022, Mme le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre pour l'année 2023 et par section, de la manière suivante :

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET</b>	518 351,72	454 411,07
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 63 940,65
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		518 351,72	518 351,72

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/04/2023 015-211500889-20230331-DE_2023_16-DE

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	713 514,00	713 329,82
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	22 836,00	54 400,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 31 379,82	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>767 729,82</b>	<b>767 729,82</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>1 286 081,54</b>	<b>1 286 081,54</b>

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget est développée dans le document budgétaire.

Mme le Maire propose d'approuver le Budget primitif 2023 par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres opérations d'équipement.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité approuve le Budget primitif 2023 dans les conditions précitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 31 mars 2023

Le Maire,

Maryline MONTEILLET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <u>03/04/2023</u> et publié ou notifié le <u>05/04/2023</u>
--

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/04/2023 015-211500889-20230331-DE_2023_16-DE